

UN LIBRARY



MAR 1979

Distr.
LIMITEE
A/C.5/33/L.49
9 mars 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



UN/SA COLLECTION

Trente-troisième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 100 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1978-1979

Fourniture de services de traduction en arabe à l'Assemblée générale
et à ses grandes commissions

Note du Secrétariat

1. Lors des récentes sessions de l'Assemblée générale, diverses questions ont été soulevées à la Cinquième Commission concernant l'établissement en temps voulu des documents en arabe, en particulier des comptes rendus analytiques des grandes commissions.
2. La présente note a pour objet d'exposer les principales raisons de cette situation compte tenu de la structure actuelle du Service arabe de traduction, et de proposer diverses solutions possibles.
3. D'après les incidences administratives et financières publiées dans le document A/C.5/1564 du 29 novembre 1973, sur la base duquel ont été évalués les services de langue arabe à fournir à l'Assemblée générale et à ses grandes commissions en application de la résolution 3190 (XXVIII), le volume annuel de traduction envisagé pour le Service arabe de traduction par suite de l'inclusion de l'arabe parmi les langues officielles et les langues de travail de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions représentait 22 500 pages. Un tableau d'effectifs comprenant 33 postes permanents (22 traducteurs et 11 réviseurs) a été établi afin d'entreprendre cette tâche. En outre, il était prévu de recruter à titre temporaire six administrateurs pendant les sessions de l'Assemblée générale, pour faire face au volume accru de la documentation et des comptes rendus analytiques et assurer la publication du Journal des Nations Unies en arabe. On prévoyait que ce personnel temporaire pourrait traduire, en plus du Journal, 750 pages supplémentaires, portant ainsi le volume annuel total des travaux de traduction à 23 250 pages.
4. En conséquence, la capacité de production du Service est d'environ 1 840 pages par mois pendant les neuf mois qui s'écoulent entre la fin de la session de l'Assemblée générale (vers la mi-décembre) et le début de la session suivante (vers la mi-septembre), et d'environ 2 230 pages pendant chacun des trois mois que dure la session, période pendant laquelle le Service dispose de personnel supplémentaire.

5. Toutefois, le volume de travail effectif ne se répartit pas d'une façon aussi régulière. L'apport de nouveaux documents est faible et bien en deçà de la capacité de production entre la fin de la session et la fin d'avril. Par contre, du début mai à la mi-septembre, période au cours de laquelle est reçu le gros de la documentation à traduire avant la session, le volume de travail commence à s'accroître rapidement, atteignant bientôt la capacité de production du Service pour la dépasser ensuite largement, plus particulièrement vers la fin juillet et pendant toute la durée des mois d'août et septembre. Au cours de la session ordinaire de l'Assemblée générale, pendant laquelle le Service reçoit environ 6 000 à 7 000 pages de comptes rendus analytiques, le volume total de la documentation de session est plus de deux fois supérieur à la capacité du Service. Etant donné que, dans ces conditions, le Service est dans l'impossibilité de traduire régulièrement tous les documents, il donne généralement la priorité aux catégories de documents qui sont indispensables pour l'examen des diverses questions inscrites à l'ordre du jour, et la plupart des comptes rendus analytiques, ainsi qu'un certain nombre de rapports, sont traduits ultérieurement, pendant les périodes où le volume de travail redevient inférieur à la capacité du Service.

6. Outre cette répartition inégale du volume de travail, qui est la principale raison pour laquelle les documents ne paraissent pas en temps voulu, il existe plusieurs autres facteurs de déséquilibre qui méritent d'être examinés.

7. En premier lieu, le Service doit traduire des rapports rendant compte des activités d'organes tels que la Commission du droit international ou le Comité des Vingt-Quatre, qui n'emploient pas l'arabe eux-mêmes, mais dont les rapports à l'Assemblée générale doivent être établis en arabe. Bien que le Service fasse tout son possible pour achever la traduction de ces documents avant la période très chargée qu'est le dernier trimestre de l'année, le volume de travail est si considérable et les délais si courts qu'il est impossible de produire chaque document à temps.

8. En deuxième lieu, la traduction de certains documents, parfois très volumineux, est souvent demandée à la dernière minute. En 1978, par exemple, juste avant la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (pour laquelle l'arabe était une langue officielle et une langue de travail), il a été demandé que le rapport de son Comité préparatoire (pour lequel l'arabe n'était ni une langue officielle ni une langue de travail) soit traduit en arabe dans sa totalité (soit sept volumes, représentant au total 1 750 pages de traduction en arabe) pour ladite session. De même, en 1977 et en 1978, l'Annuaire du désarmement, comprenant au total environ 500 pages, a été envoyé au Service arabe pour traduction et fait désormais partie de la documentation à traduire régulièrement chaque année.

9. En troisième lieu, le Service est souvent appelé à assurer le secrétariat de conférences hors Siège. En 1978, par exemple, il a fourni des services complets de traduction pour la Conférence sur le transport des marchandises par mer, la Conférence sur le droit de la mer et la Conférence sur la coopération technique entre pays en développement. Ceci réduit considérablement le nombre de jours de travail de traducteur dont peut disposer le Service.

10. En tout état de cause, si l'on tient compte uniquement du volume de travail normal correspondant à la documentation à établir pour l'Assemblée générale, le volume de travail total confié au Service représente en moyenne plus de 24 500 pages par an, dont seulement 2 000 pages environ sont reçues entre la fin de la session et la fin avril. Du début mai jusqu'à la mi-septembre, la documentation reçue atteint quelque 7 000 pages, dont la moitié environ sont reçues au cours de la seule période allant de début août à la mi-septembre. Etant donné que durant cette période la capacité de production du Service, comme il ressort clairement du paragraphe 4 ci-dessus, n'est que d'environ 2 700 pages, le surcroît de travail de traduction par rapport à cette capacité représente approximativement 800 pages. Enfin, pendant les trois mois de la session de l'Assemblée, c'est-à-dire de la mi-septembre jusque vers la mi-décembre, les quelque 8 500 pages de documentation reçues dépassent de 1 800 pages la capacité du Service, qui est de 6 700 pages. D'autre part, il ne peut traduire à cette époque aucun compte rendu analytique (environ 6 500 pages).

11. Il est clair par conséquent que, si l'on veut que le Service puisse achever dans les délais prescrits la traduction de tous les documents qui lui sont confiés, il faut recruter du personnel supplémentaire en nombre suffisant. L'expérience ayant prouvé que la répartition du volume de travail que font apparaître les chiffres ci-dessus est en gros la même chaque année, ces chiffres fournissent une base valable pour toutes mesures qui pourraient être envisagées en vue de rectifier la situation. Dans ces conditions, pour faire face au surcroît de travail que représentent les documents à établir avant la session pendant la période allant de début août à la mi-septembre, il faudrait recruter à titre temporaire neuf personnes supplémentaires (six traducteurs et trois réviseurs). Il faudrait conserver ce personnel jusqu'à la fin de la session, afin de faire face à la documentation excédentaire; il faudrait en outre recruter à titre temporaire 27 personnes (18 traducteurs et 9 réviseurs) de plus à partir du 1er octobre afin de faire face au surcroît de travail que représente la traduction des comptes rendus analytiques. Il faut noter toutefois que, si une telle mesure était adoptée, et si la documentation à établir avant et pendant la session était entièrement traduite en temps voulu, plus de la moitié de la capacité de travail des effectifs permanents dont dispose actuellement le Service demeurerait inutilisée au cours de la période allant de la fin de la session jusqu'à la fin avril, puisqu'il n'y aurait plus d'arriéré à résorber.

12. Cela dit, il importe de souligner que le Service arabe de traduction ne ménage aucun effort pour répondre à toutes les demandes le plus efficacement possible compte tenu de la situation actuelle, et que ses résultats supportent avantageusement la comparaison avec ceux des autres services de traduction.
